

L'ABSENTEISME : l'analyser, le comprendre, le réduire.

Objectifs de la formation

L'absentéisme représente un enjeu financier important pour l'entreprise.

Indicateurs d'un climat social tendu, de détériorations : conditions de travail, motivations ..., il est primordial pour l'entreprise de s'efforcer à le réduire.

Cette formation a pour but de prendre conscience qu'il faut se préoccuper de cet indicateur et faire en sorte de renverser la tendance.

Cette formation fait le point sur les dernières évolutions jurisprudentielles, et les derniers arrêts de la Cour de Cassation en la matière.

Méthodologie pédagogique

Les textes et décisions de justice présentées seront illustrés par des situations concrètes.

Supports pédagogiques :

- * Etude des contenus en lecture expliquée
- * Utilisation de cas concrets
- * Utilisation de PowerPoint
- * Utilisation de transparents synthétiques

Nombre de Stagiaires : 15 maximum

Personnel visé : dirigeants, gérants de société, responsable des ressources humaines, toute personne appartenant à un service Ressources Humaines ou à un service, administratif ayant en charge la gestion du personnel.

Durée de la session : 1 journée

Coût de la formation :

Inter : 450 € H.T

Animation :

Par des Avocats-Consultants – Formateurs assurant également des missions de Conseil auprès des établissements.

Durée pédagogique : 7 heures / jour

Evaluations : A l'issue de la formation, les évaluations des stagiaires et du formateur seront remis à l'établissement

Programme indicatif

I/ La notion d'absentéisme

- 1- Définition
- 2- Causes liées à l'absentéisme
- 3- Conséquences de l'absentéisme : en matière de coût, au niveau humain...

II/ Comment réduire l'absentéisme

- 1- Mettre en place un tableau de bord
- 2- Analyser les causes de l'absentéisme dans son entreprise et trouver des solutions pratiques et faciles à mettre en place pour le réduire.

III/ Connaître les règles juridiques liées à l'absentéisme

- 1- Les maladies et accidents du travail
- 2- Le contrôle médical
- 3- L'inaptitude
- 4- Le licenciement

IV/ Le projet « présentéisme

- 1- Les acteurs du projet et leur rôle
- 2- Les primes liés au « présentéisme »
- 3- Savoir communiquer son projet.